

COMMUNE DE JEUFOSSE

DEPARTEMENT DES YVELINES

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme

Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique sur le projet de révision du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme de la commune de JEUFOSSE, du Jeudi 12 Octobre 2017 au Lundi 13 Novembre 2017, soit pour une durée de 32 jours consécutifs.

Monsieur GENESCO Michel – consultant en environnement, a été désigné commissaire enquêteur titulaire par le Président du Tribunal Administratif de Versailles.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public au secrétariat de la mairie, pendant toute la durée de l'enquête publique auprès de la mairie de JEUFOSSE dès la publication du présent arrêté. Les pièces seront également consultables sur le site de la commune à l'adresse suivant : <http://www.mairie-jeufosse.fr/>

Les observations, propositions et contre-propositions pourront être déposées par courrier électronique envoyé à mairie.jeufosse@wanadoo.fr

Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie de JEUFOSSE pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- le Jeudi 12 Octobre 2017 de 9 heures à 12 heures
- le Jeudi 26 Octobre 2017 de 14 heures à 17 heures
- le Samedi 4 Novembre 2017 de 9 heures à 12 heures
- le Lundi 13 Novembre 2017 de 15 heures à 18 heures

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée à la mairie de JEUFOSSE et à la Sous-préfecture de Mantes-la-Jolie, pour y être tenue sans délai à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

A l'issue de l'instruction, le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du PLU ; il pourra au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de PLU en vue de cette approbation.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de Madame le Maire de JEUFOSSE.